

Tribune des sections Genève-La Côte, Vaud Médias et Télécom de

n°2 - 2022 juillet

syndicom

le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

syndicomge.org

Le CCT de l'industrie graphique prolongé de 2 ans

Le Contrat collectif de travail (CCT) national de l'industrie graphique, signé par l'association patronale viscom et les syndicats syna et syndicom, fait partie de l'histoire syndicale suisse. Il a par exemple été le 1^{er} accord de branche à introduire la semaine de 40 heures en Suisse, en 1979. Un progrès remarquable pour l'époque !

Ces dernières années, ce contrat a pourtant été mis à rude épreuve

La situation économique de la branche a mené à la disparition de nombreuses entreprises et à la suppression de milliers de postes. La promesse de l'association patronale d'obtenir la force obligatoire en échange de l'abandon de la semaine de 40 h s'est révélée un mirage et, en conséquence, de nombreux grands groupes ont quitté cet accord collectif pour imposer leurs propres contrats internes.

Aujourd'hui pourtant, ce contrat est encore appliqué par 350-400 entreprises au profit de 4000 employés.es dans toute la Suisse.

S'il a perdu de sa substance au fil des années, il offre toujours 5 ou 6 semaines de vacances et des suppléments pour le travail de nuit et du dimanche bien au-delà des minima du Code des obligations.

Ainsi par exemple qu'un congé-paternité payé à 100% au lieu des 80% légaux, et nombre d'autres avantages et protections.

De temps pour se remobiliser

Le CCT de l'industrie graphique arrivait à terme à la fin de l'année 2022. Au vu des incertitudes économiques liées à la pandémie et à ses suites, les parties se sont mises d'accord, à la fin de l'année passée et au début de celle-ci, pour prolonger l'actuel contrat de deux ans sans modifications importantes. Seules des adaptations rédactionnelles (liées par exemple à l'adoption du congé-paternité dans le droit suisse) seront apportées.

Le comité central de viscom a d'ores et déjà approuvé cette solution, qui a été présentée à la conférence de branche de l'industrie graphique le 27 mars à Bienne pour approbation.

Ce renouvellement est une bonne nouvelle pour nos membres

Alors que ces dernières années nous avons perdu beaucoup de forces vives et avons consacré nos énergies à essayer d'éteindre incendie après incendie, il nous laisse presque deux ans et demi pour tenter de nous réorganiser et décider, ensemble, de notre avenir.

Un syndicat ne saurait vivre du seul travail de ses secrétaires et autres employés.es professionnel.les. Sans engagement de la base et des militants.es, le CCT de l'industrie graphique est appelé à se rétrécir encore, ou à disparaître.

A nous de mettre ces deux ans à profit pour recréer un mouvement puissant, capable lors du prochain renouvellement, à fin 2024, de défendre les positions des travailleurs.es !

Frédéric Gendre, représentant du secteur Médias au comité de la section de Fribourg

Bienvenue Camille !



Depuis le 1^{er} décembre 2021, Camille Golay est notre nouvelle secrétaire régionale du secteur TIC pour la Suisse romande. Camille a la charge de reprendre les dossiers en cours de Catherine Tabary, qui profite d'une retraite bien méritée.

Après un apprentissage d'horlogère à Genève, elle a travaillé dans ce domaine durant douze ans à la Vallée de Joux. Elle a été pendant plusieurs années militante au syndicat Unia pour l'horlogerie avant d'être engagée comme secrétaire syndicale pour la branche horlogère durant six ans au Sentier. Elle a organisé plusieurs assemblées de travailleurs.es comme des assemblées horlogères et la Grève des Femmes en 2019. Elle a également participé à plusieurs négociations dans le domaine de l'horlogerie. Elle se réjouit de mettre à profit des membres du secteur TIC son expérience, son caractère bien trempé et sa bonne humeur afin d'œuvrer à améliorer les conditions de travail de toutes et tous.

Propos recueillis par Antonio Fisco, rédacteur en chef

Le personnel de livraison de Smood dit clairement « Oui » à la CCT

Avec 323 voix pour et 22 voix contre, le personnel de livraison de Smood s'est exprimé clairement pour la nouvelle convention collective de travail (CCT). syndicom se réjouit pour les livreuses et livreurs, car leurs conditions de travail seront sensiblement améliorées à l'avenir.

La nouvelle CCT entre en vigueur le 1^{er} octobre 2022 et envoie un signal important à toute la branche de la livraison. Le personnel de livraison de Smood a approuvé la nouvelle CCT. Tandis que 323 employé-e-s ont adopté la CCT, 22 l'ont refusée. La forte approbation reflète le besoin du personnel d'obtenir de meilleures conditions de travail et est une légitimation claire pour la nouvelle CCT.

- Salaire horaire minimum de 23 francs (pourboires et bonus non compris)
- Pas d'affectations courtes : chaque affectation dure en principe au moins deux heures
- Garantie d'au moins 4 heures d'affectation par semaine proposées par l'employeur
- Réglementation équitable des frais kilométriques selon le barème du TCS
- Versement d'un supplément de salaire de 5% pour le travail du dimanche
- Droits de codécision pour les livreurs-es.

Un pas important pour l'ensemble de la branche

Cette CCT revêt une grande importance pour l'ensemble de la branche. Les autres entreprises actives dans le domaine de la livraison en Suisse seront désormais évaluées au regard de ces normes.

syndicom va présenter les requêtes de toutes les livreuses et livreurs dans le cadre des négociations en cours concernant une CCT pour l'ensemble de la branche de la livraison et de la distribution. syndicom se réjouit de poursuivre le développement du partenariat social institutionnalisé avec l'entreprise Smood SA et donc d'améliorer les conditions de travail.

syndicom - le syndicat des médias et de la communication syndicom réunit environ 30 000 membres. Il défend les intérêts des employé-e-s dans les branches de la logistique, des TIC et des médias.

Le syndicat syndicom est solidement ancré dans la branche de la livraison, avec des membres dans toute la Suisse.

Il connaît les préoccupations des livreuses et livreurs qu'il défend avec suc-

cession depuis de nombreuses années. syndicom entretient par exemple un partenariat social avec l'association patronale *Swiss-messengerlogistics* (SML), qui réunit 19 entreprises de services de courses à vélo et de livraison de repas dans toutes les régions du pays.

La convention collective de travail «Coursiers à vélo et services de coursiers urbains» régit les conditions de travail des coursiers-ères à vélo et des coursiers-ères alimentaires de ces 19 entreprises (www.syndicom.ch/coursiersvelo). syndicom a aussi négocié une CCT avec l'entreprise notime AG, qui est active dans le même secteur.

Grâce à la nouvelle CCT, les livreuses et livreurs de Smood profiteront de nombreux avantages, par exemple :

cès depuis de nombreuses années. syndicom entretient par exemple un partenariat social avec l'association patronale *Swiss-messengerlogistics* (SML), qui réunit 19 entreprises de services de courses à vélo et de livraison de repas dans toutes les régions du pays.

La convention collective de travail «Coursiers à vélo et services de coursiers urbains» régit les conditions de travail des coursiers-ères à vélo et des coursiers-ères alimentaires de ces 19 entreprises (www.syndicom.ch/coursiersvelo). syndicom a aussi négocié une CCT avec l'entreprise notime AG, qui est active dans le même secteur.

Renseignements

syndicom
David Roth, secrétaire central
+41 78 712 94 13
david.roth@syndicom.ch

Matthias Loosli, porte-parole Logistique
+41 58 817 18 64
matthias.loosli@syndicom.ch

Réorganisation à Bussigny : syndicom aux côtés des employés.

Tamedia veut supprimer des postes au centre d'impression de Bussigny. En tant que syndicat des imprimeurs et imprimeuses, des journalistes et des travailleurs et travailleuses des médias, syndicom soutient les personnes concernées et rappelle sa responsabilité sociale à l'éditeur zurichois, notamment le respect du plan social en vigueur. Tamedia a informé le 4 mai le personnel du centre d'impression de Bussigny d'une nouvelle réorganisation du travail qui entraînera une suppression de postes. La direction propose des départs volontaires, des préretraites ou des transferts au centre d'impression de Berne comme mesures permettant d'éviter ou de limiter des licenciements.

syndicom souligne qu'un plan social, négocié en 2020, est valable jusqu'à la fin de cette année et qu'il sera donc impératif pour l'éditeur zurichois de proposer des solutions socialement et financièrement acceptables pour l'ensemble du personnel. Des retraits anticipés ou des déménagements forcés n'entrent assurément pas dans les mesures que l'on est en droit d'attendre d'un employeur responsable. Syndicat des imprimeurs mais également des médias, syndicom regrette ce nouveau coup porté à la presse papier par le plus grand éditeur de Suisse. Il souligne également que la baisse de volumes évoquée pour justifier cette restructuration est notamment due à des mesures prises par Tamedia lui-même comme la suppression du *Matin Semaine* ou la diminution de la pagination de ses autres titres. Le fait qu'une fois encore la Suisse romande soit pénalisée pour augmenter les bénéfices de cette entreprise zurichoise déjà hautement profitable, est plus que regrettable. Tamedia est l'éditeur propriétaire dominant en Suisse, le tirage de ces titres romands couvrant plus que trois quarts des médias payants. **syndicom s'est déjà mis à disposition pour accompagner et soutenir la Commission du personnel** et l'ensemble du personnel et pour participer, comme cela a déjà été le cas il y a deux ans, avec la CoPe et la direction aux discussions.

Angelo Zanetti, Secrétaire central industrie graphique

Avec syndicom, tu n'es plus seul-e. L'union fait la force.

Vos textes, vos coups de gueule, vos étonnements, vos questions ...
Les thèmes qui vous intéressent trouvent leur place dans ces pages :
écrivez à tribune.syndicale@syndicomge.ch

Assemblée générale du Groupement et amicale des retraités Poste, Télécom et Médias syndicom Genève (16 mars 2022)

C'est dans la très belle salle de Trembley que le président Michel Meylan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la nombreuse assistance et en soulignant le plaisir de pouvoir se rencontrer. Il salue la présence de Jean-Pierre Dériaz, ancien trésorier de la section, et de Michel Guillot, secrétaire régional. Il accueille avec joie la présence d'André Burgy et de François Pachoud, de la section Fribourg. Il déplore l'absence de Gaby Cuany et des collègues de l'Arc jurassien pour cause de maladie. Notre trésorier, Eric Schwapp, atteint dans sa santé, ne peut être parmi nous. Un grand merci à Jean-Jacques Lude, qui a revêtu l'habit de trésorier pour la circonstance. Après un hommage aux disparus depuis notre assemblée de 2019, une minute de silence est respectée en leurs mémoires. Michel Meylan a tenu à rendre hommage à Armin Knopf dans la presse syndicale, il en fera de même pour le collègue Marc Vogel, décédé dernièrement.

Dans son **rapport de président**, Michel réitère sa satisfaction de se retrouver à Colladon-Parc et remercie les collègues pour leur participation aux votes par correspondance et pour leur confiance accordée au comité. Il est agacé par la politique d'une certaine Gauche de notre République qui ne sait plus ce que signifie se battre pour les gens dans la précarité. Les électeurs attendent de leurs politiciens un meilleur pouvoir d'achat, une meilleure qualité de vie et une meilleure égalité salariale. Il ironise ensuite sur la générosité de La Poste qui, malgré ses 487 millions de bénéfice en 2021, a décidé de supprimer les bons de 200 francs accordés aux retraités. Pendant ces deux ans de confinement, le Groupement ne s'est pas dissout mais le comité s'est drastiquement amaigri.

Ce même comité s'est régulièrement réuni afin de prendre des décisions appropriées et souvent difficiles. Si des membres sont intéressés et motivés à nous rejoindre, ils sont les bienvenus. Le temps, bien que capricieux, n'a en rien entamé la bonne humeur des participants lors de la sortie à Aquatis et en Gruyère. Pour conclure son rapport, le président tient à remercier les membres du comité, ainsi que tous les membres du Groupement et de l'Amicale qui participent avec fidélité et assiduité aux diverses activités proposées.

Les **comptes du groupement** présentés par Jean-Jacques Lude en l'absence du trésorier Eric Schwapp dégagent un bénéfice de 2333,30 francs. Ce bénéfice non prévu au budget est dû aux mesures sanitaires qui ont restreint nos diverses activités. Le patrimoine se monte à plus de 36'000 francs.

Seules trois courses pédestres ont été organisées en 2021, toujours à cause du covid. La très bonne ambiance apportée par les 25 à 31 participants sont la preuve que ces sorties pédestres sont toujours très appréciées. Tous ces divers rapports sont acceptés par acclamations.

Election du comité : présenté avec habileté par José, le comité se présente dans la composition suivante : *Michel Meylan* président, *José Ramon Gonzalez* vice-président, *Eric Schwapp* trésorier, *Michel Verdon* secrétaire, *Daniel Guerdat* vice-secrétaire, *Antonio Fisco* représentant Médias, *Andrée Caruso*, visite aux malades. Ces collègues sont élus par acclamation.

Apprécié de tous et en reconnaissance des nombreuses années passées à fonctionner comme coordinateur, concepteur et organisateur des courses pédestres, le collègue *Jean-Claude*

Reuteler est nommé membre d'honneur du groupement.

Dans son intervention, Michel Guillot nous résume les diverses actions, interventions, combats, mobilisations qui ont ponctué son travail syndical, sans oublier un effort particulier pour le recrutement. André Burgy nous apporte les salutations du comité et du groupement des retraités de Fribourg. Il nous fait un bref aperçu de leurs activités et se félicite de fêter les 75 ans du groupement cette année. Son collègue François Pachoud nous explique **comment** La Poste a délégué à divers groupes régionaux l'organisation des sorties que l'entreprise organisait tous les deux ans.

Ancien trésorier de la section, Jean-Pierre Dériaz nous dit son plaisir d'être parmi nous et celui de retrouver d'anciens copains syndicalistes. Il met en exergue la qualité de la **formation** dont il a bénéficié au syndicat. Formation qui lui a été fort utile dans ses fonctions de syndic de Coppet puis de préfet de Nyon.

José se réjouit que la fête du 1^{er} mai puisse se dérouler normalement. Il dénonce l'attitude des différentes directions d'**entreprises qui se préoccupent uniquement de rentabilité** et n'ont aucun respect pour leurs anciens collaborateurs. Dans ce pays qui accumule des réserves monumentales, des rentiers et des rentières n'ont pas le maximum de l'AVS et les responsables politiques ne songent qu'à relever l'âge de la retraite des femmes. Quelle indécence !

Le président clôt la séance à 12h30. Le repas qui a suivi a été l'occasion de partager un moment sympathique et convivial. 75 personnes étaient présentes et 15 excusées.

Michel Verdon & Daniel Guerdat

La communauté est le seul moyen de cultiver les valeurs utiles à tous

Les valeurs humaines dans les communautés sont un rempart face au pouvoir de l'économie capitaliste, ou à l'accroissement de la captation des richesses par un petit nombre de personnes au détriment du collectif. Car **« le maintenant et tout de suite ne laisse aucune chance à un peu d'humanité »**, estime la psychologue du travail Jacqueline Niveau-Boucheix.

L'idée est donc de nous réactiver afin d'entretenir les valeurs humaines et de redévelopper des liens forts au sein de communautés à l'écoute des hommes et des femmes tendant vers un idéal commun.

L'assistance ou le soutien deviennent dès lors possible au moment où cela est nécessaire.

Les valeurs humaines reprises des droits de l'homme, dignité, liberté, respect de l'autre, égalité, tolérance, sont une base essentielle. Autour de ces valeurs dans la coopération et l'entraide entre personnes, il est essentiel de prendre l'occasion de se réunir régulièrement avec des collègues, travailleurs syndiqués, etc. dans des cercles d'actifs.

Ainsi le préalable initial sont les relations vivantes établies entre toutes personnes dans nos communautés. Elles développent les liens et attitudes centrés sur l'humain et constituent un socle fort.

En prolongement, les valeurs du collectif se cultivent dans les rencontres pour se développer par les interactions dans chacune des dimensions de l'humain.

L'engagement de chacun dans la vie de la communauté est le ciment du collectif. La participation et la coopération sont fondamentales dans le but d'avoir un sens commun co-construit auquel chacun adhère.

L'organisation de la coopération permet de motiver en donnant du sens et en appliquant des pratiques simples. Le fondamental est la co-création guidée et le partage de responsabilités.

De plus, la structuration de l'organisation sociale est nécessaire avec des méthodes simples, en cercles vivants ou en organisation cellulaire (tel que nos cellules humaines). Ensuite différentes phases ou modalités peuvent être suivies dans la pratique afin de mettre en œuvre l'organisation des personnes.

La dynamique de groupe constitue l'énergie offrant la capacité à gérer la complexité (sans pour autant nécessiter de faire appel au cerveau central comme pour le poulpe qui a huit cerveaux, un par tentacule) car l'intelligence est distribuée et complémentaire et chacun travaille dans son activité pour le collectif.

La prise de décision en est un exemple. Sa recherche, « à hauteur d'yeux » pour que chacun donne son point de vue dans le respect, est dite par « consentement ». Le cercle sociocratique est une méthode où chacun est à égalité de pouvoir. La décision est prise lorsqu'il n'y a plus d'objection majeure et que c'est sûr pour le collectif de continuer. Les déploiements requièrent juste de met-

tre en œuvre les rôles et de pratiquer avec des coaches accompagnant les démarches.

Preuve de leur efficacité, on trouve ces méthodes appliquées dans les nouvelles formes d'organisation soutenues par les chambres sociales et solidaires de Genève et Vaud, qui prônent dans les entreprises ces méthodes de travail. Avec de nouvelles formes de collaboration du XXI^e siècle dans la bienveillance et la valorisation de chacun.

Ces pratiques sont simples à apprendre en suivant des séminaires de formation qui sont accessibles sans prérequis.

Les modalités varient selon les méthodes, car les possibilités de formations pratiques avec accompagnement existent afin de faciliter l'utilisation.

Ces nouveaux modèles d'organisation sont **basés sur une hiérarchie horizontale** qui est issue de l'observation des méthodes de collaboration humaine respectueuse basée sur des pratiques que l'on trouvait au siècle dernier dans les tribus des nations indiennes, dans les Quakers de travailleurs en collectif en Hollande ou dans des villages d'Inde.

C'est un vrai défi aujourd'hui pour les personnes qui travaillent dans l'environnement économique actuel : elles sont atomisées, confrontées à la marche forcée des entreprises.

Il est temps de dépasser l'isolement et entrer dans un collectif de travailleurs.

Un des moyens les plus simples est d'entrer dans une communauté syndicale en se défendant par la culture des valeurs sociales.

Jacques Rufer

Journalistes freelances : votre travail a de la valeur !

La crise du coronavirus a mis en évidence la fragilité du statut des travailleurs indépendants. **Précarisés** par des employeurs les considérant comme de la main d'œuvre « Kleenex », hors de la protection des assurances sociales comme le chômage ou la perte de gains, mis en concurrence pour tirer les salaires vers le bas, ils ont souvent vu leurs conditions de travail se péjorer alors que la situation n'était déjà pas idyllique avant la crise sanitaire.

Les journalistes freelances ne font pas exception à ce sombre tableau. Avec des rédactions sous pression d'une activité chargée mais tout de même partiellement en RHT et des rentrées publicitaires en baisse, le covid a eu un impact désastreux pour de nombreux pigistes. Des pigistes dont les conditions de collaboration avec les rédactions étaient déjà compliquées auparavant, notamment sur la question de la rémunération.

Les licenciements nombreux et les disparitions de médias ces dernières années ont amené d'avantage de journalistes à se lancer dans l'indépendance, volontairement ou non.

Les budgets des rédactions étant toujours plus faibles, notamment la part dévolue aux pigistes, **certaines titres proposent parfois des tarifs bien en dessous des standards de la branche**. Mais inquiets de perdre un mandat ou de ne plus être appelés par un éditeur, certains professionnels des médias acceptent de travailler à ces conditions.

Cependant il est essentiel de rappeler que si un journaliste n'est pas employé d'une rédaction, cela ne signifie pas qu'il ne peut avoir aucune exigence au moment de fixer sa collaboration.

A ce titre les « 10 conseils pour des relations équitables entre les rédactions et les journalistes libres » élaborés par la Commission des journalistes libres de syndicom est une ressource précieuse.

Elle apporte des informations sur les questions les plus fréquentes que se posent les freelances sur des thèmes aussi variés que les rémunérations, le temps consacré aux articles ou les responsabilités. Et fait important, il ne s'agit pas d'une liste unilatérale de bonnes pratiques mais bien de conseils élaborés conjointement par des journalistes libres et les éditeurs.

Ces dix conseils permettent notamment de bien rappeler quels points doivent être discutés et décidés clairement entre les deux parties en amont d'un article. L'expérience de syndicom auprès de ses membres journalistes freelances montre que souvent les désaccords viennent de malentendus ou de points non éclaircis au moment de la commande. Raison pour laquelle tout doit être fixé quand le sujet est accepté par la rédaction afin d'éviter les mauvaises surprises.

Et les journalistes freelances doivent absolument garder à l'esprit que leur travail a de la valeur et que le brader pénalise toute la branche. **En cas de questions ou de conflits, syndicom est à disposition de ses membres pour les aider dans leurs démarches.**

Melina Schröter,
Secrétaire régionale Médias

www.syndicom.ch/10conseils

En avant pour la grève féministe 2023 !

Le 14 juin a eu lieu la désormais – malheureusement – traditionnelle Grève féministe. Malheureusement parce que si les femmes continuent à manifester dans les rues chaque 14 juin depuis 2019 (50 000 cette année), date de la dernière « vraie » grève, c'est que les choses ont peu évolué depuis.

Un congé paternité encore insuffisant, une réflexion sur la notion de consentement dans la définition du viol et c'est tout, ou presque. Les inégalités pourraient même se creuser encore avec la votation AVS21 qui entend élever l'âge de la retraite des femmes alors que les écarts salariaux ont encore augmenté, que le travail non rémunéré est encore et toujours assuré majoritairement par les femmes et que l'accès aux fonctions dirigeantes est toujours compliqué.

Si la mobilisation violette des femmes et des hommes alliés chaque 14 juin fait sans nul doute plaisir quant à la solidarité et l'importance des questions d'égalité pour une partie de la population (la récolte record des signatures contre AVS21 en était d'ailleurs une preuve), reste que les choses avancent encore difficilement. Lors de négociations de CCT, syndicom tient compte des thématiques d'égalité, que cela soit au niveau salarial, en termes de conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, de harcèlement sexuel ou encore d'évolution de carrière. Mais le chemin est encore long, notamment pour les secteurs régis par des règlements d'entreprise ou le droit du travail, encore trop timides sur ces questions. Face à cet immobilisme,

une évidence : descendre dans la rue chaque 14 juin à 18h30 ne suffira pas. C'est pourquoi 2023 sera l'année d'une nouvelle grève féministe comme celle de 2019. Les travailleuses de ce pays, unies par branches, pas entreprises, par métiers, pourront faire entendre leurs revendications et montrer que si les femmes s'arrêtent de travailler, le pays s'arrête aussi.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 14 juin 2023, le Groupe d'Intérêts femmes de syndicom va préparer la prochaine grève en collectant les revendications, en soutenant les groupes mobilisés, en organisant des rencontres et en défendant les droits des travailleuses de ses branches. Si tu veux recevoir les informations du Groupe d'Intérêts femmes, organiser une rencontre avec tes collègues, participer à nos événements et à nos réflexions, inscris-toi en envoyant un e-mail à groupefemmes-romandie@syndicom.ch

D'ici là NON à AVS21 et rendez-vous le 14 juin 2023 dans la rue !

Melina Schröter, Secrétaire régionale,
pour le Groupe
d'Intérêts femmes de syndicom

syndicom : vos avantages

Pour tous renseignements complémentaires : 058 817 18 18
ou interrogez info@syndicom.ch

reka

**Chèques d'économie
les membres paient 651 francs
pour 700 francs**

Vous recevez des bulletins de versement - valables jusqu'à la fin de l'année ;
et vous pouvez décider librement si vous souhaitez acheter de l'argent Reka.
En cas de virement, vous recevez gratuitement une Reka-Card.
Si vous possédez déjà une Reka-Card, l'argent est chargé sur cette carte.
031 329 66 67 ou kundenservice@reka.ch.

coop protection juridique
tout simplement différente.

Comme membre de syndicom, la protection juridique multi vous est offerte
au prix imbattable de 5.80 francs par mois (ou 69.60 par an).

Elle apporte aux membres et à leurs proches des prestations ciblées :

- Protection juridique circulation
- Protection juridique privée
- Prestations spéciales aux victimes d'actes de violence criminels

... et constitue ainsi un complément idéal à la protection juridique syndicale,
pour les loisirs, dans la circulation et dans le domaine privé !

la Mobilière

En votre qualité de membre de syndicom, vous bénéficiez de conditions
préférentielles auprès de la Mobilière :

- jusqu'à 20% de rabais sur la prime d'assurance ménage et bâtiment
- jusqu'à 10% de rabais sur la prime du tarif d'assurance voyages
- jusqu'à 5% de rabais sur la prime du tarif d'assurances véhicules

Ces rabais s'appliquent également aux assurances déjà en vigueur, mais ne
sont pas cumulables.

Les membres de syndicom peuvent commander une offre sans engagement
auprès de La Mobilière, directement sur my.syndicom.

kpt: la caisse maladie
avec un plus

En qualité les membres de syndicom, vous profitez d'un rabais de prime
supérieur à 20 % dans les assurances complémentaires :

- 5 % de rabais collectif sur l'assurance des frais d'hospitalisation
- 10 % de rabais collectif sur l'assurance des soins Plus, des soins Comfort
et Natura
- 5 % de rabais online sur toutes les assurances complémentaires pour
assurés online
- 6,7 % de rabais de fidélité sur les assurances des frais d'hospitalisation,
des soins Plus et des soins Comfort si le contrat est conclu pour une durée
de 3 ans.



Avec la carte, vous pouvez faire le plein 24 heures sur 24,
sans argent liquide, dans tous les shops Agip. Une fois par
mois, une facture détaillée vous est envoyée.

Vos avantages en un clin d'œil

- 4,5 centimes de rabais par litre sur les prix de
l'essence à la colonne ;
- aucune taxe sur les cartes de base et les cartes
supplémentaires (Fr. 10.-/ 5.-) ;
- possibilités de faire des achats dans environ 100 shops
Eni/Agip ;
- plein d'essence jour et nuit.

Les membres de syndicom peuvent remplir le formulaire de demande de carte
AgipPlus directement sur my.syndicom.

Bank Banca CLER

Conditions préférentielles
pour les membres de syndicom

Paiements et épargne

- Pack bancaire Classic gratuit (sans papier) les deux premières années. Et toujours
gratuit après les deux premières années si vous détenez chez nous en permanence des
titres pour un montant supérieur à 50 000 CHF ou une hypothèque.*

Placements

- Rabais de 25 % sur les frais de courtage dans le cadre de la tarification à l'unité*
- Rabais de 25% sur les droits de garde et les frais relatifs au pack de conseil en placement*
- Prime de 10% sur les versements dans la Solution de placement les deux premières
années qui suivent votre saisie en tant qu'affilié dans notre système.*

Hypothèques

- Rabais de 0,2 % sur notre taux hypothécaire (fixe ou variable) *
- Rabais supplémentaire de 0,1 %*.

Planification financière

- Rabais* unique de 25 % sur le conseil fiscal, successoral
ou sur la planification de la retraite.

* Vous trouverez notre offre complète sur : www.cler.ch/syndicom

Cortège du 1^{er} mai 2022 : journée revendicative



Photo © José Ramon Gonzalez



Photo © Julien Worell

D'abord l'inflation, la hausse des salaires ensuite

Une hausse généralisée des salaires et des retraites
est la seule réponse possible à la reprise de l'inflation afin de maintenir
et de renforcer le pouvoir d'achat de la population.

L'évolution du coût de la vie est répartie à la hausse, et il ne faut pas en chercher les causes dans une guerre en Asie. De décembre 2020 jusqu'en avril 2022, l'Indice suisse des prix à la consommation a augmenté de 3,3% en chiffre arrondi. En 2020 et 2021, l'indice des loyers a pris 1,8 point tandis que l'indice des primes d'assurance-maladie est monté de 0,9 point. Et tout ceci, bien avant le déclenchement de la guerre contre l'Ukraine ou les sanctions occidentales contre l'empire russe.

La cause économique de cette flambée des prix provient de l'accroissement de la masse monétaire en circulation liée aux nombreuses aides publiques allouées durant la période de pandémie de Covid-19, le plus souvent distribuées sous forme de crédits bancaires. Faire fonctionner la planche à billets est certes fort pratique pour créer de l'argent frais, mais la production de biens réels n'augmentant pas dans la même proportion, la croissance n'est pas au rendez-vous et l'argent perd de la valeur. Il faut donc débours davantage pour recevoir les mêmes biens ou services. CQFD.

Ce phénomène se déclenche entre 18 et 24 mois après l'injection massive

de nouvelle monnaie dans le circuit économique. Or, la masse monétaire des Etats-Unis a augmenté de 18,7% en moyenne annuelle depuis février 2020. En conséquence, le renchérissement des prix outre-Atlantique se fixe désormais à 8,3%, ce qui déborde ensuite sur le monde entier du fait de l'imbrication des économies nationales, de la globalisation de la production et de la mondialisation des échanges commerciaux.

Remonter le bas de l'échelle

Mais toutes les fractions de la société ne sont pas égales face à l'inflation et à la hausse des prix. Les entreprises peuvent souvent répercuter leurs frais de production, l'achat de matière ou de pièces usinées sur les prix de leurs propres produits. C'est donc le consommateur final qui paie la douloureuse, ne pouvant tout simplement pas adresser la facture au suivant dans la chaîne.

Les artisans, les revendeurs et leurs clients subissent ainsi la hausse des prix, quand bien même les aides Covid étaient destinées à les soutenir.

Dans le domaine de la consommation courante des biens de première nécessité – nourriture, soins, énergies,

etc. – ce sont les citoyens lambda qui passent à la caisse. Leur principale source de revenu étant leur salaire ou leur rente, le maintien de leur niveau de vie face à l'inflation passe uniquement par des hausses salariales pour les travailleuses et travailleurs et des hausses des pensions pour les retraité·e·s.

Il s'agit donc de revendiquer une répartition équitable des richesses existantes, et de l'obtenir soit par la négociation, soit par la lutte ouverte. La récente assemblée des délégué·e·s de l'Union syndicale suisse a lancé ce mouvement. La revendication générique au monde syndicale porte tant sur le maintien du pouvoir d'achat avec la compensation du renchérissement que sur l'augmentation réelle des salaires par une hausse dépassant le taux d'inflation. Pour réduire les inégalités, cette dernière devrait d'ailleurs être revendiquée sous la forme d'une hausse fixe en francs et non en pourcentage afin de tirer vers le haut les plus bas revenus.

Les arguments s'affûtent déjà, même si le vrai combat se déroulera à l'automne, autour des négociations salariales annuelles.

Michel Schweri

Prochaines négociations CCT chez cablex

syndicom a mené une enquête auprès des travailleurs.euses de cablex dans toute la Suisse concernant les prochaines négociations CCT.

La Convention actuelle est valable jusqu'à la fin de l'année 2022. Les résultats de l'enquête ont été présentés aux travailleurs.euses de cablex à l'occasion de plusieurs assemblées d'information dans toute la Suisse.

Les principales revendications sont les suivantes : d'avantage de temps de déplacement payé, d'avantage de vacances et une augmentation des congés maternité et paternité.

Les nombreuses réunions d'information qui ont suivi ont permis de mettre en évidence d'autres points, comme les possibilités de formation et de perfectionnement, la retraite anticipée ainsi que des points qui doivent être clarifiés lors des prochaines négociations de la convention collective de travail.

Une coordination romande a été mise en place à Lausanne lors d'une réunion le 5 mai 2022.

L'objectif est que les membres de cablex échangent davantage à l'avenir et qu'ils fassent entendre leurs préoccupations au sein des instances nationales. La prochaine coordination romande aura lieu le **15 septembre prochain**.



De gauche à droite : José Doce, Jérôme Degli Esposti Venturi, José Abelenda, Camille Golay, Antonio Fisco, Teresa Dos Santos Lima-Matteo, José Ramon Gonzalez, et Pascal Aviolat

L'idée du groupe de coordination cablex Romandie est née lors d'une réunion du TIC à Genève le 26 mars dernier. Lors de cette séance, des personnes de confiance engagées de longue date qui travaillent chez cablex ont rencontré la nouvelle équipe de syndicom pour discuter de leurs préoccupations. La nouvelle équipe cablex de syndicom qui était présente à la séance est composée de Camille Golay, secrétaire régionale en Suisse romande depuis le 01.12.2021, de José

Abelenda, secrétaire régional en Suisse romande, et de Teresa Dos Santos Lima-Matteo, nouvellement engagée à syndicom comme secrétaire centrale à partir du 01.11.2021.

Unis, nous sommes forts Uniti siamo forti

Teresa Dos Santos Lima-Matteo,
Secrétaire centrale secteur TIC
Camille Golay,
Secrétaire régionale secteur TIC

En remerciement pour votre dévouement

Lors de notre assemblée générale en mars dernier, nous avons eu l'occasion de remercier notre ancien caissier *Jean-Jacques Lude* pour tout le travail effectué au sein du groupement des retraités.



Photo ©Eric Schwapp

Mais il y avait aussi un autre collègue à remercier, *Jean-Claude Reuteler* (photographie ci-contre), malheureusement absent lors de notre assemblée générale.

Nous avons saisi l'occasion de le faire lors de notre dernière assemblée mensuelle en lui remettant une petite attention.

Ces deux collègues ont donné beaucoup de leur temps pour organiser des sorties pédestres et encore bien d'autres choses, sans compter, juste pour le plaisir...

Jean-Jacques a été nommé membre d'honneur du groupement et Jean-Claude sera proposé comme membre d'honneur lors de notre prochaine assemblée générale en mars 2023.

Ces deux collègues ont œuvré pendant plusieurs années pour le groupement et l'amicale des retraités, il était juste et nécessaire de les remercier comme il se devait.

Et, après toutes ces années, Jean-Jacques continue d'organiser la sortie annuelle du groupement qui donne toujours autant de plaisir aux participant(e)s.

*Merci les gars
pour votre dévouement !*

Pour le Comité du groupement
Eric Schwapp

12 avril 2022 Berne

11^e Conférence des présidents des retraités syndicom

Suite à la décision de la direction de la Poste ne plus accorder les bons de **200 frs aux retraités**, le comité national a demandé un rabais sur les prestations postales. Revendication rejetée fermement par la Poste. Elle accordera en 2022 à titre unique un carnet de 20 timbres de courrier A. Mais ce cadeau sera envoyé seulement aux retraités inscrits dans les groupes régionaux.

Gaby Cuany de l'Arc jurassien se demande pourquoi syndicom n'a pas pris contact avec Transfair pour organiser **ensemble** cette manifestation. syndicom avait pris contact avec cette organisation mais Transfair a décidé de faire sa propre organisation deux jours plus tôt.

Josette Praz de la section Valais romand Poste a été nommée au comité national. Ce même comité s'engage à améliorer la situation sociale, politique et économique des retraités. Il souhaite des groupes de retraités forts dans toutes les sections. Le président s'engage à **améliorer le bulletin** ainsi que les moyens de communication spécialement par la digitalisation.

Dans son exposé, Gabriela Medici de l'USS nous informe que pas moins de 7 votations sur la prévoyance vieil-

Assemblée des délégué-e-s de syndicom 2022

Lors de l'assemblée des délégué-e-s au Bierhübeli à Berne, 77 délégués et déléguées ont voté sur les affaires financières et sur des propositions et résolutions captivantes.

Daniel Lampart, économiste en chef de l'Union syndicale suisse (USS), a donné un exposé sur la situation économique en Suisse et souligné à cette occasion qu'il est nécessaire pour les syndicats d'agir en matière de politique des revenus. Son message clé est que les syndicats doivent agir cette année en matière de politique des revenus. L'inflation augmente, mais la situation commerciale des entreprises reste bonne et le chômage diminue. Les syndicats doivent œuvrer de concert à imposer cet automne une compensation du renchérissement sur les salaires et une augmentation des salaires réels – surtout au niveau des bas et moyens salaires.

De plus, Lampart a également appelé à lutter pour une compensation intégrale du renchérissement sur les rentes AVS, pour une augmentation des réductions des primes maladie et pour une distribution des réserves excédentaires des caisses maladie.

A l'assemblée des délégué-e-s de syndicom, 77 délégués et déléguées en provenance de toute la Suisse ont approuvé entre autres les comptes annuels, le rapport annuel 2021 ainsi que le budget 2022. En outre, les délégué-e-s ont adopté les **résolutions** suivantes :

- La Poste Suisse doit rester première de classe ! (Logistique)
- Redéfinir en partenariat social la répartition du travail via une réduction du temps de travail
- Egalité – les mêmes droits pour tous : solidarité avec les migrant-e-s de l'Ukraine
- Pour une rente qui couvre les besoins vitaux
- Solidarité avec les journalistes travaillant dans ou originaires de régions en crise
- Réguler la distribution maintenant

Elections

Les membres suivants ont été élus au comité central : *Sarah Bonomo* (Livre et diffusion de médias), *Selvedin Salihovic* (Industrie graphique et impression d'emballages).

Par ailleurs, *Giuseppe Morabito* a été élu comme remplaçant de *Cornelia Ziehler* à la commission de gestion.

Les décisions et les élections ont un effet juridique. La prochaine assemblée ordinaire sera l'assemblée des délégué-e-s de syndicom en juin 2023.

Romi Hofer,
responsable de la communication
romi.hofer@syndicom.ch
+41 76 482 00 34

lesse nous attendent ces prochaines années. Plusieurs initiatives ont été lancées par les jeunes des partis bourgeois pour péjorer les futures prestations. Les rentes du 2^e pilier baissent, alors que les cotisations augmentent. Les assurances et les banques gagnent de l'argent sur les cotisations des salariés.

La préretraite est un privilège de riches et le 3^e pilier ne fait qu'augmenter cette disparité. L'USS a lancé une initiative pour **financer l'AVS par les bénéfices de la Banque nationale**. Bénéfices en partie acquis par les cotisations du 2^e pilier qui ne rapportent plus rien aux caisses de pension.

L'article 112 de la Constitution fédérale stipule que les rentes doivent

couvrir les besoins vitaux de manière appropriée. C'est pourquoi, les retraités de syndicom de la région Bâle demandent au syndicat de clarifier si, juridiquement, il est possible d'intenter une action en justice, car **le Parlement ne respecte pas cet article 112**. Cette proposition est acceptée.

Dans l'exposé du président de syndicom, Daniel Mürger, j'ai noté que les conflits de générations n'ont pas lieu d'être. Les retraités ont cotisé pendant toute leur activité professionnelle. Les jeunes qui jalourent les retraités oublient qu'ils ont aussi profité **pendant plusieurs années des prestations de la société** : santé, instruction et autres.

Michel Verdon

Courses pédestres du Groupement des retraités

Le beau temps arrivant, façon de parler, les courses pédestres ont repris le 7 avril avec une forte pluie qui n'a pourtant pas découragé les plus téméraires, puisqu'une quinzaine de personnes ont bravé le mauvais temps pour rejoindre l'autre moitié au repas de midi.

Cette première course de l'année a démarré à Onex avec un cheminement tout le long de l'Aire, cette rivière genevoise qui prend sa source au pied du Salève en Haute Savoie, et qui termine sa route en se jetant dans l'Arve, après avoir parcouru onze kilomètres dont neuf en territoire genevois.

Cette première course de l'année n'était pas une réussite niveau météo mais niveau ambiance ça n'était pas pareil ! La seconde course de ce printemps nous a amenés à nous rencontrer le 19 mai à l'arrêt de tram de l'hôpital de la Tour à Meyrin. De là, nous avons longé la route du Mandement sur un

kilomètre, avant de couper et descendre en direction de Peney tout au long du Nant d'Avril, ce ruisseau qui prend sa source dans l'Ain pour aller se jeter finalement dans le Rhône, à Peney plus précisément, où nous nous sommes arrêtés pour manger un très bon repas. Le beau temps était cette fois de la partie. Petit bémol, pour bien terminer cette balade nous avions pris des dispositions pour faire la remontée du Rhône en bateau jusqu'au Pont Sous-Terre. Malheureusement cela n'a pas été possible, sans doute en raison d'une mauvaise gestion des réservations par l'organisateur !

La prochaine course nous emmènera à Anières pour rejoindre Hermance. Peut-être pourrions-nous cette fois rejoindre la ville de Genève et sa rade en bateau.

Si ça vous dit... contactez-nous !

Eric Schwapp

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section
Genève-La Côte

Rédacteur en chef

Antonio Fisco

Correction : M. S.

Mise en page : Claude Reymond

Délai rédactionnel :

24 octobre 2022

Editeur responsable

syndicom, section Genève-La Côte
Terreaux-du-Temple 6,
1201 Genève

**Une presse de qualité, ses analyses
et des journalistes engagés
sont plus indispensables que jamais :
abonnez-vous au Courrier !**

**Et offrons immédiatement à Julien Assange
le sociétariat syndicom pour lui faciliter l'obtention
du statut de réfugié politique en Suisse***

*Proposition du rédacteur et du metteur en page au Comité central